

Ligne

31 Titres compris dans le capital d'exploitation à la date de clôture

32	Désignation du titre	Nombre de titres ⁵⁾	Valeur nominale totale	Taux d'intérêt des titres à revenu fixe	Valeur par titre ⁶⁾		Valeur totale correspondant à la valeur nominale totale de la colonne 3
					Cours de bourse	Valeur estimée de réalisation	
	1	2	3	4	5	6	7
33							
34							
35							
36							
37							
38							
Total :							

39 Pour les entreprises ayant un exercice social divergent de l'année civile (renvoi à la remarque 2 de la page 1)

40 a) Quels changements dans la consistance des **immeubles indigènes** (page 1, ligne 11) sont intervenus depuis la date de clôture jusqu'au 1^{er} janvier 20__?41 - Y a-t-il eu élimination (vente) d'immeubles d'exploitation? Oui Non

Dans l'affirmative, de quels immeubles d'exploitation s'agit-il, quelle était la contre-valeur (prix de vente)? _____

42 - Y a-t-il eu nouvel apport (achat) d'immeubles d'exploitation? Oui Non

Dans l'affirmative, de quels immeubles d'exploitation s'agit-il, quelle était la contre-valeur (prix d'achat), quelle est la valeur unitaire de cet immeuble d'exploitation (si elle est connue)? _____

43 - Y a-t-il eu, en dehors des dépenses d'entretien courantes, des dépenses particulières pour les immeubles d'exploitation? Oui Non

Dans l'affirmative, pour quels immeubles d'exploitation? Quelle était le montant des dépenses particulières?

44 b) Quelles modifications dans la consistance **des autres éléments de fortune (biens d'exploitation)** sont intervenues depuis la date de clôture jusqu'au 1^{er} janvier 20__ entre la fortune d'exploitation et la fortune privée? _____

45 Lorsqu'à la date de la clôture l'exploitation comprenait des établissements stables situés hors du Grand-Duché: Quelle était la valeur des éléments de fortune (objets d'exploitation) investis dans ces établissements stables à l'étranger? _____

5) Les participations dans une société (p.ex. dans une société anonyme) supérieures à 25% sont à inscrire spécialement en indiquant le pourcentage de la participation.

6) Dernière cotation antérieure au 1^{er} janvier 20__. Les titres non cotés en bourse sont imposés d'après leur valeur estimée de réalisation déterminée par la déclaration estimative du contribuable sous le contrôle de l'administration.